
Norme internationale



3732

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Véhicules routiers — Liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués avec équipement électrique 6 ou 12 V — Type 12 S (supplémentaire)

Road vehicles — Electrical connections between towing vehicles and trailers with 6 or 12 V electrical equipment — Type 12 S (supplementary)

iTeh STANDARD PREVIEW

Deuxième édition — 1982-11-01 (standards.iteh.ai)

[ISO 3732:1982](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/15459724-f034-45B-b1f7-df6140f8482d/iso-3732-1982)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/15459724-f034-45B-b1f7-df6140f8482d/iso-3732-1982>

CDU 629.1.013.5 : 629.1.066

Réf. n° : ISO 3732-1982 (F)

Descripteurs : véhicule routier, véhicule routier tracteur, remorque, connexion électrique, connecteur électrique, connecteur femelle, connecteur mâle, dimension, tolérance de dimension, marquage.

Prix basé sur 4 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3732 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne, R. F.	France	Royaume-Uni
Autriche	Italie	Suède
Brésil	Japon	Tchécoslovaquie
Chine	Nouvelle-Zélande	URSS
Corée, Rép. de	Pays-Bas	
Corée, Rép. dém. p. de	Pologne	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Belgique

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3732-1976).

Véhicules routiers — Liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués avec équipement électrique 6 ou 12 V — Type 12 S (supplémentaire)

1 Objet

La présente Norme internationale fixe des spécifications susceptibles de permettre, au moyen de la prise du type 12 S comportant un socle et une fiche, l'interchangeabilité des liaisons électriques supplémentaires entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués (voir figure 3).

Ces socles et ces fiches ne sont pas interchangeables avec les socles et fiches du type 12 N (normal). (Voir ISO 1724.)

2 Domaine d'application

Ces spécifications s'appliquent à des véhicules munis d'équipements électriques fonctionnant sous une tension nominale de 6 ou 12 V.

3 Références

ISO 1724, *Véhicules routiers — Liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués avec équipement électrique 6 ou 12 V — Type 12 N (normal)*.

ISO 4091, *Véhicules routiers — Liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués — Méthodes d'essai et exigences*.

ISO 4141, *Véhicules routiers — Câble de jonction à sept conducteurs*.

4 Caractéristiques générales

4.1 Nombre de contacts nécessaires

Les fonctions des sept contacts sont indiquées ci-après :

- 1 Feu de marche arrière et/ou neutralisation du frein à inertie.
- 2 Sans affectation.¹⁾
- 3 Masse.

4 Alimentation en puissance supplémentaire.

5 Contrôle par mise à la masse.

6 Alimentation en puissance.

7 Sans affectation.¹⁾

4.2 Disposition des contacts

La disposition des contacts est représentée sur les figures 1 (socle) et 2 (fiche).

Les numéros mentionnés correspondent à ceux qui sont indiqués en 4.1.

4.3 Socle

Le socle doit être fixé à l'arrière du véhicule tracteur.

Le socle comporte :

- 4 douilles (nos 1, 3, 4, 6);
- 1 douille plus longue de 3 mm (n° 7);
- 2 broches élastiques (nos 2, 5).

Les détails de construction des douilles et des broches sont donnés sur la figure 1.

Les broches nos 2 et 5 doivent faire ressort sur une longueur d'au moins 9,5 mm. Le diamètre des broches doit être choisi de telle façon qu'elles puissent être introduites dans les douilles correspondantes de la fiche avec un effort modéré, mais en assurant un bon contact électrique (voir ISO 4091).

Le contact n° 3 doit être isolé, comme les autres contacts. Après montage, le contact n° 3 peut être relié à la masse du véhicule.

Chacune des bornes arrière doit pouvoir recevoir deux conducteurs d'au moins 1,5 mm² de section.

1) Ces contacts doivent être conservés libres en attendant des décisions ultérieures de l'ISO.

Les désignations des contacts doivent être inscrites, en signes inaltérables d'au moins 2 mm de hauteur, sur la partie intérieure du couvercle du socle et sur la face de raccordement des conducteurs (excepté lorsque le câble est moulé dans le socle). Ces signes, qui ne doivent pas nécessairement être des chiffres, peuvent être différents de ceux indiqués sur la figure 1, pourvu que l'emplacement spécifié pour les broches des différentes fonctions soit respecté.

Le socle doit être muni d'un couvercle, étanche aux projections d'eau, qui doit se fermer automatiquement lors du retrait de la fiche. Le couvercle articulé sur le socle doit comporter un bec de verrouillage retenant la fiche lorsqu'elle est en place.

Toutes les parties métalliques du socle doivent être constituées de matériaux résistants à la corrosion, ou être efficacement protégées contre la corrosion.

4.4 Fiche

La fiche doit être solidaire du véhicule remorqué.

La fiche comporte :

- 4 broches élastiques (nos 1, 3, 4, 6);
- 1 broche élastique plus longue de 3 mm (n° 7);
- 2 douilles (nos 2, 5).

Les broches nos 1, 3, 4 et 6 et les douilles nos 2 et 5 de la fiche correspondent respectivement aux broches nos 2 et 5 et aux douilles nos 1, 3, 4 et 6 du socle. La broche n° 7 doit faire ressort sur une longueur d'au moins 15,5 mm. Son diamètre doit être choisi de telle façon qu'elle puisse être introduite dans la douille correspondante du socle avec un effort modéré, mais en assurant un bon contact électrique.

Chacune des bornes arrière doit pouvoir recevoir un conducteur d'au moins 2,5 mm² de section.

Les désignations des contacts doivent être inscrites, en signes inaltérables d'au moins 2 mm de hauteur, sur la face de raccordement des conducteurs (excepté lorsque le câble est moulé dans la fiche). Ces signes, qui ne doivent pas nécessairement être des chiffres, peuvent être différents de ceux indiqués sur la figure 2, pourvu que l'emplacement spécifié pour les broches des différentes fonctions soit respecté.

Toutes les parties métalliques de la fiche doivent être constituées de matériaux résistants à la corrosion, ou être efficacement protégées contre la corrosion.

Le fabricant doit prévoir des moyens pour fixer le câble et le rendre étanche.

4.5 Affectation des couleurs du câble

Les couleurs des fils du câble de jonction à sept conducteurs (voir ISO 4141) sont affectées aux différents circuits comme indiqué ci-après :

Contact n°	Circuit	Couleur du fil
1	Feu de marche arrière et/ou neutralisation du frein d'inertie	jaune
2	Sans affectation	bleu
3	Masse	blanc
4	Alimentation en puissance supplémentaire	vert
5	Contrôle par mise à la masse	brun
6	Alimentation en puissance	rouge
7	Sans affectation	noir

4.6 Marquage distinctif

La prise 12 S doit se distinguer de la prise 12 N (voir ISO 1724) par une couleur différente au moins des isolants et/ou du couvercle. Une couleur claire et inaltérable doit être utilisée pour la prise 12 S ainsi que pour la gaine du câble.

